



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

QUARTIER DES BRIZEAUX - REALISATION
D'UNE CHAUFFERIE BOIS/GAZ ET D'UN
RESEAU DE CHALEUR - MARCHES DE
TRAVAUX - AVENANT N°1 LOT 1 - AVENANT
N°2 LOTS 2, 5, 6, 7 ET 8

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
22 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

PATRIMOINE ET MOYENS

**QUARTIER DES BRIZEAUX - REALISATION D'UNE CHAUFFERIE
BOIS/GAZ ET D'UN RESEAU DE CHALEUR - MARCHES DE
TRAVAUX - AVENANT N°1 LOT 1 - AVENANT N°2 LOTS 2, 5, 6, 7 ET
8**

Monsieur Bernard JOURDAIN Conseiller municipal spécial délégué expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de la création d'une chaufferie bois/gaz et d'un réseau de chaleur sur le quartier des Brizeaux, le Conseil municipal a approuvé le :

- 28 septembre 2009, l'étude de faisabilité réalisée par le Centre régional des énergies renouvelables (CRER) pour la création d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur sur le quartier des Brizeaux ainsi qu'un protocole d'engagement des partenaires ;
- 18 janvier 2010, l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre et du nouveau protocole d'engagement des partenaires ;
- 26 avril 2010, l'Avant projet définitif (APD) et l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre ;
- 25 octobre 2010, l'attribution des marchés de travaux des lots 1 à 5 et 7 et l'avenant n°1 au protocole d'engagement entre les partenaires ;
- le 17 décembre 2010 l'attribution des marchés de travaux des lots 6 et 8 ;
- le 9 mai 2011 les avenants n°1 aux marchés de travaux pour les lots 2, 5, 6, 7 et 8 ;
- le 19 septembre 2011 l'avenant n°2 au protocole d'engagement entre les partenaires.

Aujourd'hui, compte tenu du retard pris par de nombreux partenaires devant se raccorder sur le réseau de chaleur, nous sommes contraints de repousser la mise en route de la chaufferie bois d'une année, soit en septembre 2012.

Cette décision implique une prolongation de l'opération avec des coûts induits sur les marchés de travaux. Il convient donc de compléter les marchés de travaux par les avenants suivants :

Avenant n°1 lot 1 – terrassement VRD – entreprise Boisliveau :

Suite à une erreur sur l'étude géotechnique, les matériaux extraits du site ne sont pas réutilisables. Il sera demandé à l'entreprise d'enlever ces déblais et d'apporter du nouveau remblai.

Prolongation du délai d'exécution au 31 octobre 2011.

Avenant n°2 lot 2 - gros œuvre – entreprise Legrand Bâtitseur :

Compte tenu de la présence d'eau dans le terrain, l'étanchéité de la chaufferie sera renforcée.

Prolongation du délai d'exécution au 31 octobre 2011.

Avenant n°2 lot 5 – Serrurerie – entreprise Marchet :

Une main courante sera posée en remplacement d'un caillebotis pour faciliter la future exploitation. Ce choix est apparu plus optimal pour le maître d'œuvre au cours du chantier. Une moins value est proposée.

Prolongation du délai d'exécution au 31 octobre 2011.

Avenant n°2 lot 6 - réseau de chaleur – groupement entreprises Wannitube / Boisliveau :

Réalisation du réseau de chaleur du « village seniors » suite au retard du chantier de la SEMIE.

Prolongation du délai d'exécution au 30 septembre 2012.

Avenant n°2 lot 7 – chaudière bois – entreprise Weiss

Prolongation du délai d'exécution au 30 septembre 2012.

Avenant n°2 lot 8 – chaufferie sous station – entreprise Thermique Sud Vendée :

Coût induit lié à l'installation différée par le report de chantier sur différents sites.

Prolongation du délai d'exécution au 30 septembre 2012.

Les lots sont modifiés selon le tableau ci-dessous :

Lot	Libellé	Attributaire	Montant En € HT Marché Tranche ferme + conditionnelle	Montant En € HT Avenants antérieurs	Montant En € HT avenant En cours	% Total avenants	Montant En € HT total marché + avenants
1	Terrassement VRD	Boisliveau	TF 49 334,38 TC 1 872,35	0,00	7 141,30	13,95	58 348,03
2	Gros œuvre	Legrand Bâtisseur	TF 165 301,72 TC 8 126,48	3 476,50	2 431,36	3,41	179 336,06
5	Serrurerie	Marchet	TF 45 240,52 TC 1 960,00	-2 500,00	- 196,54	- 5,71	44 503,98
6	Réseau de chaleur	Groupement Wannitube Boisliveau	TF 245 734,18	4 178,55	20 351,45	9,98	270 264,18
7	Chaudière bois	Weiss	TF 243 700,00	0	0	0	243 700,00
8	Chaufferie sous-stations	Thermique Sud Vendée	TF 291 249,98	973,40	11 904,05	4,42	304 127,43

Les crédits nécessaires pour les avenants à ces lots seront ouverts pour l'exercice au budget annexe de la chaufferie bois/gaz du quartier des Brizeaux. Les crédits de la tranche conditionnelle font partie du budget principal.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver pour les marchés de travaux, l'avenants n°1 lot 1 et les avenants n°2 pour les lots 2, 5, 6, 7 et 8 décrits dans le tableau ci-dessus ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer lesdits avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
Le Conseiller municipal spécial délégué

Signé

Bernard JOURDAIN